

Réunion du Conseil Municipal

(art. L2121-10 du code Général des collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Minzier se réunira, en séance ordinaire :

Le lundi 14 octobre 2024 à 20 h 00 dans la salle de la mairie

ORDRE DU JOUR:

- Validation travaux de voirie : reprise de tapis en enrobé route de Prévy
- Validation travaux pour le parking de l'école et l'accès pétanque
- Vente d'une bande de terrain au département
- Échange de parcelles de terrain entre la commune M. REY et Mme CATHERALL
- Appartement La Cure : changement de locataire
- Tour des commissions
- Ouestions diverses

Fait à Minzier, le 7 octobre 2024

Le Maire, Jérémie COURLET

